

Projet d'agglomération - information sur l'état d'avancement

Rapporteur : M. le Président

AVIS			
Commission n°6		Bureau	
séance du 03/07/02	favorable	séance du 12/07/02	favorable

Les ateliers du projet d'agglomération se sont achevés le 25 juin dernier. Après un mois de mai consacré à la structuration des contributions des ateliers et la formalisation d'un premier document préfigurant le projet d'agglomération, les ateliers « synthèse » ont été consacrés à une discussion sur les grands axes autour desquels le projet pourrait s'articuler. Ces grands axes qui structurent l'intervention se décomposent en :

- **finalités** : objectifs que se fixe l'agglomération et qui traduisent son niveau d'ambition
- **moyens** : modes d'intervention pour atteindre chaque finalité

Les ateliers les plus avancés dans la démarche ont également débattu des **actions** qui concrétiseront l'intervention et qui devront trouver leur place dans le **Contrat d'agglomération**.

L'ensemble des contributions (ateliers, individuelles, services de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, commissions,...) est restitué sous forme de fiches, à raison d'une fiche par finalité.

A ce stade d'avancement de la démarche, il est nécessaire que la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, à partir des travaux des ateliers, s'approprie pleinement la démarche et détermine les priorités qui sont les siennes.

Un travail de sensibilisation des commissions est actuellement en cours. Mais il s'agit de débats de fond nécessitant plusieurs séances et s'inscrivant dans un calendrier allant au-delà des délais fixés pour la formalisation du projet (novembre 2002).

C'est pourquoi le Président de la CAGB, ainsi que les vice-présidents de la commission 6, rencontreront début septembre les vice-présidents de commissions afin d'examiner ensemble comment les politiques sectorielles de la communauté doivent contribuer à la stratégie d'agglomération.

Sur un autre plan, des rencontres techniques, avec notamment le Département, la Région et l'Etat, se dérouleront début septembre afin de recueillir leurs contributions. A l'issue des ces rencontres, un comité de pilotage aura lieu mi octobre.

A la lumière de ces échanges, et avec l'appui des contributions des partenaires de l'agglomération, une séance spéciale de Bureau sera consacrée, le 18 septembre, au projet d'agglomération.

Ce même bureau arrêtera les principes de la constitution du Conseil de Développement Participatif, conseil qui pourrait être installé au cours de l'automne.

Un rapport détaillé sera ensuite soumis au Conseil de Communauté, vraisemblablement lors de sa séance du 23 octobre.

L'élaboration du projet d'agglomération se poursuivra dans les semaines à venir selon la démarche participative sous la forme d'ateliers-conférences qui seront clôturés par les Assises prévues vraisemblablement pour la fin de l'année.

A l'unanimité le Conseil de Communauté valide ces propositions de travail.

Pour extrait conforme,

Le Président